

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 597 SG/FP portant intégration dans le cadre territorial des administrateurs d'un diplômé de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer.

n° 597 SG/FP

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
28 novembre 1967

Numéro JO
n° 12 du 10/11/1967

Date du numéro
10 novembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Ismael Guedi Hared, diplômé de l'Institut des Hautes Etudes d'outre-mer et de l'Institut des Sciences sociales du Travail de l'Université de Paris est nommé, pour compter du 1er décembre 1966, administrateur adjoint de 1er échelon du cadre territorial.

Art. 2

— Pour compter du 1° décembre 1967, M. Ismael Guedi Harred est promu au 2° échelon du grade d'administrateur adjoint.

Art. 3

— M. Ismael Guedi Harred, administrateur adjoint, est mis à la disposition du Ministre du Travail pour compter du 1er décembre 1966 pour occuper les fonctions d'inspecteur adjoint à l'Inspection du Travail et des Lois sociales du Territoire, avec le bénéfice des émoluments afférents à l'indice 1000, conservera à titre personnel le bénéfice de ce traitement jusqu'à sa promotion aux échelons supérieurs.

Art. 4

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

ALI AREF BOURHAN.